



INFORMATION SOUS EMBARGO JUSQU'À CE MERCREDI 26 AVRIL 20H00.

COMMUNIQUE DE PRESSE

TROPHEES DECAVI DE L'ASSURANCE NON VIE 2017

Et les gagnants 2017 sont...

Ce 26 avril a lieu la remise de la 13^{ème} édition des Trophées Decavi de l'Assurance Non Vie, organisée par Laurent Feiner et Muriel Storrer. Cet événement récompense les assureurs pour leurs caractéristiques d'assurances ou encore leur innovation.

Les différentes catégories ont fait l'objet d'une étude poussée du jury en termes de représentativité. On peut donc affirmer que les acteurs les plus représentatifs par catégorie ont été analysés (nous arrivons ainsi à près de 80 % par catégorie en termes d'encaissement).

Les Trophées Decavi ont acquis une notoriété incontestable dans le secteur de l'assurance. Ils visent à récompenser différents produits soumis par les compagnies à un jury de spécialistes, et contribuent ainsi à assurer la transparence du marché.

Ce jury était composé des personnes suivantes :

- **Francis Vaguener**, Président du jury et professeur à l'ICHEC.
- **Vincent Callewaert**, Avocat (Estienne & Callewaert) et maître de conférences invité à l'UCL.
- **Patrick Cauwert**, CEO, Feprabel, et Expert chargé d'enseignement aux FUCaM (UCL Mons).
- **Laurent Feiner**, Journaliste, Administrateur délégué Decavi.
- **François Ghorain**, Manager, PwC.
- **Yves Thiery**, Avocat (Curia) et Collaborateur scientifique à la KUL.
- **Britt Weyts**, Professeur à l'Université d'Anvers.
- **Lievin Villance**, Maître-Assistant à la Haute Ecole Francisco Ferrer (Institut Cooremans) et Coordinateur de la section Assurances.

Cette manifestation bénéficie en outre du soutien d'*Assuralia* et s'appuie sur des partenaires de choix dans le secteur, à savoir : *Axis*, *Comarch*, *Dekra*, *Infiniti* et *PwC*.

Une telle initiative suscite bien évidemment l'émulation parmi les assureurs en mettant en valeur notamment l'innovation et la créativité des produits (pour plus d'informations sur les critères utilisés, nous renvoyons au site www.decavi.be).

L'assurance au positif

Le métier de l'assurance doit reposer sur la communication. Les trophées DECAVI de l'assurance constituent à ce titre un atout incontestable pour communiquer positivement sur un secteur qui fait souvent parler de lui en termes de problèmes, devant régler des sinistres, plutôt qu'en termes de solutions. Et pourtant ce sont bien des solutions que l'assurance apporte pour tous les citoyens que nous sommes! A ce titre, on constatera d'ailleurs une volonté au sein de ce secteur de développer davantage d'actions de prévention et de mettre l'accent sur l'assurance digitale.

Ces trophées mettent en lumière des produits et des solutions pour le plus grand bien des consommateurs qui ont souscrit ces produits, mais aussi des équipes internes qui ont pensé ces produits, des assureurs et de leurs réseaux de distribution. Comme on le voit, il n'y a pas que les lauréats qui sont gagnants.

Ils permettent également d'anticiper l'évolution du marché. C'est ainsi que la catégorie «Innovation» (qui étudie le caractère innovant d'un service ou d'un produit) permet de découvrir des initiatives très prometteuses pour le marché.

Ces trophées récompensent donc bien évidemment les lauréats mais aident également l'assuré à opérer un choix, en fonction d'un profil bien spécifique.

Les produits gagnant afficheront toujours des caractéristiques très intéressantes. Même si l'on sait qu'en assurance, si un produit peut convenir pour un certain type de clientèle, il se peut qu'en fonction d'un profil très spécifique ce produit ne soit pas le «maître-achat». Tel est l'enjeu du conseil en assurance : c'est bien souvent le profil de l'assuré qui détermine le contrat à souscrire. Mais quoi qu'il en soit ces produits pourront toujours servir de point de départ à la réflexion.

Les lauréats

Force est de constater combien l'assurance accompagne le consommateur pour chacun de ses besoins et ce à chaque étape de sa vie. C'est pourquoi, nous annonçons les lauréats par catégorie de besoins. Nous mentionnons par catégorie les gagnants et le produit récompensé.

- **MA VOITURE**

RCAuto

Axa Belgium (Confort Auto)

AXA Belgium propose une police RC Auto intéressante à plus d'un titre : octroi d'un joker, à certaines conditions, qui permet d'annuler l'impact tarifaire de deux sinistres en tort, réduction pour le conducteur qui roule peu, assistance étendue gratuite (infoline, en cas d'accident en Belgique, véhicule de remplacement en cas d'immobilisation du véhicule, remorquage et accompagnement des occupants du véhicule au domicile - en cas d'accident à l'étranger, remorquage du véhicule, ...), garantie EURO+ incluse d'office (paiement aux assurés victimes d'un accident de circulation survenu en Europe d'un complément d'indemnisation des dommages résultant de lésions corporelles en vue de leur assurer une indemnité semblable à celle qu'ils auraient eue si le sinistre avait eu lieu en Belgique), réduction si le véhicule est équipé d'aides à la conduite, etc.

Grâce à la collaboration avec BlaBlaCar, 3 garanties supplémentaires sont proposées :

- en cas d'immobilisation du véhicule lors d'un trajet avec réservation en ligne : remorquage du véhicule et prise en charge de l'acheminement du conducteur et des passagers;
- lors de longs trajets, il est utile de prévoir des temps de repos, voire d'envisager de passer le volant à un passager (disposant d'un permis de conduire et d'une expérience de conduite de minimum 3 ans). En cas d'accident causé par celui-ci durant un trajet réservé en ligne, remboursement prévu jusqu'à 600 EUR si le véhicule est endommagé;
- en cas d'oubli d'effets personnels d'un passager dans la voiture, BlaBlaCar couvre les frais d'envoi des objets vers son propriétaire.

Assurance Auto Dégât matériel - Omnium

Touring Assurances (Police d'assurance Multirisque)

Unique en Belgique : une dégressivité de la prime sur tout véhicule dès la souscription mais également chaque année au renouvellement sur base de l'âge du véhicule. Par rapport à sa prime de base, l'assuré voit donc sa prime baisser dès la première année.

En outre, notons les nouveaux atouts suivants :

- assistance en cas d'accident incluse automatiquement sur toute la Belgique et 50 km au-delà de la frontière, englobant le Luxembourg. A ce titre, la définition de l'accident a été étendue à l'incendie et à l'inondation. Le véhicule est remorqué même si l'accident survient au domicile de l'assuré. Un véhicule de remplacement est fourni en cas de réparations dans un garage agréé et ce durant toute la durée des réparations;
- pour les personnes âgées, l'assureur ne résilie jamais le contrat sur base uniquement de l'âge;
- l'échelle Bonus-Malus négative permet à l'assuré une protection totale de sa prime lors de son premier accident en tort;
- les jeunes conducteurs sont assurés dès 18 ans, même sans aucune expérience de conduite et moyennant une prime compétitive;
- une réduction de prime est octroyée en fonction du profil de l'assuré. Par exemple, jusqu'à 20 % en fonction du nombre de km parcourus et 10 % pour les navetteurs et cyclistes.

Assurance Protection juridique Auto

ARCES - Groupe P&V - (L'Article 1)

ARCES, grâce à son excellent label «Article 1» est lauréate pour la 5^e année consécutive. Ce qui caractérise la formule d'ARCES, c'est ce principe unique de la garantie «meilleure du marché» prévue à l'article 1 des conditions générales, qui permet à ARCES d'offrir à ses assurés la meilleure protection juridique Auto. En effet, en cas de sinistre, ARCES s'aligne sur d'éventuelles meilleures conditions générales que l'assuré pourrait trouver sur le marché belge.

Cette clause exclusive s'applique pour toutes garanties contenues dans les conditions générales, y compris pour les plafonds d'intervention déjà parmi les plus élevés du marché.

Assurance Protection juridique Auto

Aedes - agence de souscription - (Pn1-PJ Auto)

Parmi les caractéristiques intéressantes de la PJ auto d'Aedes, relevons entre autres :

- le principe de la meilleure garantie du marché (elle s'aligne sur d'éventuelles meilleures conditions générales que l'assuré pourrait trouver sur le marché belge);
- l'assistance psychologique à l'assuré victime d'un accident, avec lésions corporelles ou à un parent ayant la qualité d'assuré qui a perdu un enfant ayant la qualité d'assuré dans un accident couvert : le plafond est de 1.250 EUR dans la mesure où aucun autre organisme, public ou privé ne peut en être déclaré débiteur;
- Aedes s'engage à réagir dans les 24 heures à toute évolution dans un dossier sinistre. S'il devait ne pas respecter ce délai, il s'engage à verser à l'assuré une pénalité financière.

- **MON HABITATION**

Assurance Incendie (multirisques habitation - risques simples)

Allianz Benelux (Home Plan Xpert)

Avec Home Plan Xpert, Allianz propose des couvertures étendues dans ses garanties de base (sont couverts : la piscine, les meubles de jardin, le jacuzzi intérieur et extérieur, ...). Les panneaux solaires et autres éco-installation qui font partie du bâtiment sont assurés en valeur à neuf, sans limite particulière et même contre le vol. Déjà très complet, Home Plan Xpert présente néanmoins 2 options : vol et protection juridique; et le contenu de l'habitation étant automatiquement assuré.

L'assistance, en collaboration avec Allianz Global Assistance, est elle aussi très étendue (ex. : hébergement provisoire dans un hôtel 3 étoiles payé si l'habitation est inhabitable, voiture de remplacement temporaire si la voiture familiale est hors d'usage suite à un accident assuré, envoi d'un

serrurier en cas de perte ou de vol des clés, avance budgétaire pour couvrir les premiers frais, frais funéraires...).

Citons aussi la garantie « 2+ 3 ». Avec Home Plan Xpert, le client bénéficie d'une garantie 3 ans en plus de la garantie d'usine de 2 ans sur ses gros appareils électroménagers de 400 EUR et plus (taques de cuisson, fours, fours à micro-ondes, lave et sèche-linges, hottes, frigos et congélateurs,...).

Pour l'évaluation de l'habitation, Allianz offre gratuitement au client une expertise de l'habitation soit via un bureau d'expertise indépendant, soit via l'application mobile Home Plan Broker Xpertise. Développée pour le courtier, cette App, unique sur le marché belge, est un module d'évaluation de maisons en valeur de reconstruction à neuf avec offre intégrée.

Allianz propose une couverture spécifique moyennant un forfait de 50 EUR hors taxes lorsque l'assuré désire mettre en location son bien pour de courtes ou longues périodes (à noter que AirBnB propose une assurance jusqu'à 800.000 EUR de dommages, mais les conditions pour être indemnisé sont assez contraignantes).

Grâce au partenariat entre Allianz et Verisure, le leader européen des systèmes d'alarme habitation, le produit Home Plan (Xpert) est devenu complètement connecté. Les avantages sont multiples pour les clients Allianz connectés : réductions sur les systèmes d'alarmes et réductions «smarthome» sur les primes d'assurances. En cas d'intervention, Verisure avertit immédiatement Allianz Global Assistance qui peut prendre les mesures conservatoires urgentes. Ce service totalement intégré est opérationnel 24h/24; également via l'app Allianz Connect.

Assurance Incendie Locataire

Ethias - Assurance Locataire

Ethias propose une assurance Locataire qui s'adresse au locataire d'une maison ou d'un appartement dont le loyer < 1.200 EUR. Le tarif reste assez modique : à partir de 12,30 EUR par mois pour la garantie locative, le contenu et la protection juridique. En plus, Ethias octroie 2 mois gratuits pour chaque nouvelle souscription en ligne.

Cette assurance convient tout particulièrement aux locataires puisque leur responsabilité locative et le contenu de leur logement sont couverts, en cas de périls tels que l'incendie, la tempête, les dégâts des eaux ou de bris de vitrage. En option, jusqu'à 100 % du contenu peut être assuré en vol & vandalisme. Une assistance 24 h sur 24 en cas de sinistre est offerte !

Ethias rembourse également l'indemnité de relocation. Il s'agit de la somme que le locataire doit payer au propriétaire lorsqu'il quitte son logement dans les 3 premières années de son bail, si le locataire ou son partenaire se retrouve dans cette situation suite à un décès, un licenciement, un divorce ou la fin d'une cohabitation légale. Ethias rembourse alors le montant de l'indemnité de relocation, jusqu'à 3 mois de loyer (avec une limite fixée à 3.600 EUR).

Cette assurance est souscrite en moins d'une minute sur le site www.ethias.be.

Assurance Incendie (copropriétaires)

AXA Belgium (Buildimo-Buildimax)

AXA Belgium a lancé Buildimo et Buildimax (pour des immeubles de plus de 3 logements) sur le marché belge. Cette offre inclut des garanties particulièrement étendues, selon le principe de «Tout est couvert sauf ce qui est exclu». Buildimo couvre, par exemple, les infiltrations d'eau par terrasse ou la perte d'étanchéité des vitrages isolants.

Buildimax, l'assurance pour les immeubles haut de gamme, est destinée aux copropriétés ou syndicats professionnels, chargés de la gestion de bâtiments - récents ou neufs - de plus grande taille ou encore équipés des dernières techniques en matière d'isolation. Les panneaux solaires communs sont couverts, ainsi que les installations domotiques communes, etc.

A l'écoute permanente du marché, AXA a encore étoffé sa gamme :

- le produit permet également d'assurer les immeubles à usage mixte de logement avec une activité commerciale et/ou bureau;
- une 3^{ème} formule «Buildimax Premium» (extensions de garanties accessibles aux clients buildimax) est disponible;
- la 1^{ère} App Building sur tablette est accessible aux courtiers (demande de tarification digitale, etc.).

Particularités accessibles aux 3 produits :

- a) la prime est modulable, notamment grâce à une palette de franchises;
- b) la couverture via un partenariat avec Atradius qui protège les copropriétaires contre le non-paiement des charges de copropriété par un (ou plusieurs) autre(s) copropriétaire(s);
- c) possibilité de souscrire l'assurance aux installations techniques telles que les ascenseurs, monte-charges, appareils ou parties d'appareils de chauffage, appareil d'épuration d'eau, de drainage d'eau, d'évacuation d'eau, etc.;
- d) l'offre ne se limite pas à l'assurance de la copropriété mais également aux besoins en matière de RC professionnelle que ce soit pour l'Association de copropriétaires, le syndic non professionnel, le conseil de copropriété ou encore le commissaire au compte.

Assurance Incendie (copropriétaires)

I.B.I.S. Insurance - agence de souscription - (produit COCOON)

Le produit COCOON est une véritable police «Tous Risques Sauf» où la liste des exclusions est réduite à sa plus simple expression. Seule condition pour bénéficier de la formule : existence de 2 copropriétaires, sans exigence d'un nombre minimum d'étages ou de capitaux minimum.

Voici à titre d'exemples quelques caractéristiques significatives :

- définition très large de la couverture de l'immeuble incluant les annexes, dépendances séparées ou non, trottoirs, piscines, signalisations, cours et clôtures;
- dépendances séparées ou non ainsi que les trottoirs, piscines, signalisations, cours et clôtures;
- couverture tempête sans limite de vitesse du vent;
- dégâts des eaux : pas d'exclusion ni limite d'intervention;
- couverture des dégradations immobilières suite à vol ou tentative de vol jusque 15.000 EUR;
- couverture des pertes indirectes à concurrence de 5 % sans surprime;
- vandalisme et malveillance : indemnisation jusque 25.000 EUR y compris les graffitis;
- indemnisation des frais indirects du syndic et/ou du conseil de copropriété jusque 2.500 EUR;
- couverture de la RC Immeuble et ascenseurs ainsi que de la RC vis-à-vis des tiers sans surprime;
- intégration dans la formule d'une protection juridique spécifique aux copropriétés pour couvrir, par exemple, le copropriétaire qui ne paie pas sa participation aux charges;
- intégration possible d'une assurance «loyer impayés» au profit du bailleur copropriétaire.

Plus de détails sur le site www.ibis-insurance.be produit COCOON.

- **MA RESPONSABILITE**
Assurance RC Vie privée

Ethias (Ethias Familiale)

Ethias remporte la palme avec son contrat Ethias Familiale : celui-ci affiche des garanties fort étendues par rapport à ses concurrents (dommages corporels, matériels, protection juridique, insolvabilité des tiers, garantie Bob, etc.) pour un prix toujours aussi compétitif.

Ajoutons-y la notion étendue du concept d'assuré (tous les membres de la famille sont couverts partout dans le monde) et le recours limité à 10.000 EUR (non indexé) contre le mineur en cas de faute intentionnelle de celui-ci.

- **MON ENTREPRISE**
Assurance Accidents du Travail

Fédérale Assurance (Assurance Accidents du Travail)

Depuis sa création il y a plus de 100 ans, Fédérale Assurance protège les entreprises et leurs salariés en accidents du travail. La certification ISO 9001 obtenue il y a plus de 15 ans par le département Sinistres Accidents du Travail garantit aux clients une qualité de service à haute valeur ajoutée.

Les salariés assurés, ainsi que leurs familles et employeurs bénéficient d'un accompagnement des blessés graves du travail. Les entreprises assurées profitent des conseils du département Prévention, lui aussi certifié ISO 9001. Grâce à *My FEDERALE Assurance*, elles disposent d'un espace internet personnel et sécurisé qui leur permet de déclarer leurs sinistres par la voie électronique et de consulter l'évolution de leurs dossiers. L'assureur est passé tout récemment à une digitalisation complète de la gestion des sinistres en accidents du travail. Celle-ci est désormais réalisée intégralement sans papier.

Mentionnons aussi l'existence d'une plateforme permettant notamment aux clients, grandes entreprises, de consulter et de disposer de données approfondies relatives au suivi du dossier (données administratives et financières telles que par exemple les indemnités versées).

Fédérale Assurance est un assureur mutualiste : n'ayant pas d'actionnaires externes à rémunérer, il partage depuis toujours ses bénéfices avec ses assurés. Il n'a, de surcroît, appliqué à son portefeuille aucune augmentation de tarif au cours des 10 dernières années en accidents du travail.

Mon package

AG Insurance (Modulis Easy)

Modulis Easy d'AG Insurance permet de regrouper ses assurances non vie et de bénéficier de toute une série d'avantages : l'assuré récupère ainsi 10 % de sa prime chaque année grâce au bonus «Bon client» (sans minimum ni maximum imposé). Aucun minimum de prime n'est requis pour bénéficier de Modulis Easy : il faut un minimum de 3 contrats dans 2 domaines d'assurance différents (ex : auto et incendie).

Les autres avantages sont notamment les suivants :

- l'assuré peut également payer sa prime totale mensuellement sans majoration pour autant qu'il domicilie sa prime. Un paiement trimestriel ou semestriel est également possible;
- il bénéficie de la clause «30 %» (unique sur le marché) pour les produits Top Commerce, Formule RC et Formule 24. Si le client exerce, à côté de son activité principale, une autre activité économique, l'assurance souscrite pour l'activité principale s'applique pour autant que cette autre activité ne représente pas plus de 30 % du chiffre d'affaires de l'assuré;
- des Packs spécifiques proposent des garanties spécifiques pour le secteur de l'alimentation (restaurant, boulanger-pâtissier, magasin d'alimentation) et médical (médecin généraliste, kinésithérapeute, dentiste et pharmacien).

- **MON ASSISTANCE**

- **Assurance Assistance aux personnes**

- **Allianz Global Assistance (World Royal Protection avec Annulation)**

La palme revient à Allianz Global Assistance pour son contrat annuel World Royal Protection avec Annulation (lancée le 1^{er} mai 2015, elle affiche des garanties plus étendues que la formule existante World Gold Protection avec Annulation).

Ce contrat annuel protège intégralement l'assuré pour tous ses déplacements en Belgique et dans le monde entier, tant pour des voyages privés que professionnels. Parmi les atouts de ce contrat hyper-complet, on peut citer la couverture illimitée des frais médicaux à l'étranger, l'absence de franchise et une large protection en cas d'annulation de voyage. De plus, les assurés d'Allianz Global Assistance bénéficient de son système exclusif d'évaluation médicale des cliniques et hôpitaux dans le monde entier.

- **MA SANTE**

- **Assurance Soins de santé**

- **DKV Belgium (DKV Hospi Premium)**

DKV Belgium a sensiblement amélioré sa gamme d'assurances hospitalisation. La nouvelle gamme est composée de trois produits différenciés, de sorte que chacun peut faire un choix motivé en fonction de ses besoins personnels.

DKV Hospi Premium, la nouvelle version du produit phare IS2000, remporte la palme. Cette année, le jury a une fois de plus estimé que cette excellente assurance hospitalisation se distingue de ses concurrents grâce à sa couverture optimale, le système du tiers-payant via la Medi-Card®, ainsi qu'au principe de globalisation de la facture d'hôpital.

Les changements par rapport à l'ancienne assurance hospitalisation IS2000 sont les suivants : couverture étendue aux étudiants qui participent à des programmes d'échange, remboursement intégral de la salle de plâtre, ajout de 3 maladies graves (la brucellose, la maladie de Creutzfeldt-Jacob et ebola (ce qui porte le nombre de maladies couvertes à 30), remboursement d'un traitement psychothérapeutique prescrit par un psychiatre, etc.

La nouvelle gamme comprend également 2 autres produits :

- DKV Hospi Flexi : l'assuré bénéficie aussi du remboursement illimité des frais médicaux liés à l'hospitalisation. Cette assurance incite l'assuré à opter délibérément pour une chambre individuelle ou double parce qu'une contribution personnelle de 150 EUR lui est demandée par admission avec nuitée en chambre individuelle. L'hospitalisation de jour en chambre double est entièrement remboursée.
- DKV Medi Pack répond à la disparition progressive de la frontière entre l'hospitalisation et les autres soins. Grâce à cette formule, l'assuré est couvert pour ses frais médicaux tout au long de l'année, tout en étant couvert de manière illimitée en cas d'hospitalisation en chambre double.

DKV vous offre donc les meilleurs soins. Pour toute la vie.

- **MES VACANCES**

- **Assurance Voyage**

- **Europ Assistance (Assurance annulation de voyage annuelle NoGo)**

NoGo remporte, une fois encore, le prix de la meilleure assurance annulation de voyage annuelle. L'étendue des garanties proposées ont justifié ce choix. Elle couvre l'ensemble des voyages effectués au cours d'une même année : voyage de courte ou de longue durées, voyage en Belgique ou à l'étranger (le prix forfaitaire par formule est établi quel que soit le nombre de voyages).

Notons aussi les extensions optionnelles : extension «voyages professionnels», extension du «plafond NoGo» et extension «bagages» (avec une garantie retard des bagages). Pour cette dernière, il existe une formule de base et une formule «superior».

- **Trophée de l'innovation**

AG Insurance (OmniNature)

OmniNature est une option à l'assurance auto qui couvre les dégâts au véhicule causés par les forces de la nature : grêle, tempête, orages, inondations, chutes de rocher, avalanche, etc. Cette couverture est disponible pour seulement 5 EUR par mois quel que soit le véhicule (petit, grand, plus cher) et elle est valable partout en Belgique et dans tous les pays de la carte verte (et donc pas uniquement à proximité de la maison de l'assuré). De plus, aucune franchise (partie qui reste à charge de l'assuré en cas de dommage) n'est appliquée pour les assurés qui procèdent à la réparation dans le réseau de réparateurs agréé de l'assureur.

L'assureur a constaté que de nombreux véhicules ne sont pas assurés contre les dommages dus à la grêle. En cas de forte grêle, des milliers de voitures sont ainsi touchées et restent non assurées car les assurés ont arrêté de souscrire le volet omnium ou l'assurance multirisques.

Grâce à OmniNature, l'assureur propose donc une solution qui répond aux changements climatiques actuels et qui suit l'évolution des besoins en assurance du client. De grands climatologues et auteurs confirment en effet qu'il y a et aura de plus en plus de tempêtes, grêles, orages et inondations (ces événements seront aussi plus intenses).

- **Trophée Digitale**

Axa Belgium : vidéo-expertise

AXA Belgium propose, dans le cadre d'un dommage habitation, la vidéo-expertise. Grâce à une application gratuite, l'expertise est entièrement réalisée à distance : l'expert constate le dommage subi, prend des photos et procède à une estimation. Le courtier peut, pour sa part, choisir de suivre l'expertise via son ordinateur ou se rendre aux côtés de son client.

Très peu d'assureurs disposent actuellement de la possibilité de faire appel à la vidéo-expertise. Les avantages sont indéniables :

- pour l'assuré, il s'agit, d'un nouveau service d'appel vidéo simple et innovant qui permet de réaliser l'expertise dans un meilleur délai et au moment qui lui convient le mieux. Il s'agit là d'une réponse forte aux besoins des «digital natives»;

- pour le courtier : ce service digital offert aux clients donne une image plus moderne et dynamique du rôle du courtier : l'assistance à distance à l'expertise, l'utilisation des technologies nouvelles, la disponibilité et le gain de temps,... Ce développement est en ligne avec la volonté d'AXA d'offrir des services qui simplifient la vie du client et du courtier en les rendant plus accessibles.

L'assureur renforce également sa «corporate responsibility» en diminuant le nombre de kilomètres parcourus par ses experts.

- **Trophées Prévention**

Allianz Benelux (Allianz WorkSafe)

L'assureur Allianz Benelux est fort actif en matière de prévention. En témoigne sa dernière application : Allianz WorkSafe, un outil online unique sur le marché, à destination de tous les clients Accidents du travail et qui leur permet notamment :

- d'évaluer leur niveau en matière de prévention : en seulement 15 minutes, l'outil donne un aperçu détaillé du niveau de prévention d'un client Accidents du travail. Cocher les propositions qui illustrent le mieux la situation actuelle dans la société suffit à l'outil pour calculer un score et mettre le doigt sur les atouts et les points d'attention;

- de parfaire leur stratégie de prévention : basé sur le savoir-faire de spécialistes en prévention, Allianz WorkSafe propose une série de thèmes sur lesquels les clients peuvent travailler. Outre une marche à

suivre, l'outil met à disposition un panel d'informations et de documents de travail interactifs pour aider le client à parfaire leur stratégie de prévention;
- de suivre leur évolution : à tout moment, le client peut se réévaluer ou consulter ses évaluations précédentes. C'est la meilleure façon d'évoluer en devançant les accidents potentiels. Car la rentabilité d'une entreprise passe aussi par une politique de prévention efficace.

L'outil est disponible sur www.allianz.be

- **Trophée de la meilleure campagne publicitaire**

Fidea (#Smartphonefreedriver)

Fidea a essayé d'une manière accessible, positive et constructive de montrer le résultat d'enquêtes qui ont été menées auprès de conducteurs, tout en donnant des conseils pratiques axés sur la sécurité par le biais de campagnes d'affichage à l'aéroport de Bruxelles et via de spots assez courts de sensibilisation sur les médias sociaux.

Lors des résultats, les conducteurs ont admis continuer à surfer en ligne sur la route et l'assureur leur a proposé le défi d'être "smartphonefree" dans le véhicule durant une période de minimum 40 jours.

Etre enclin à un changement d'attitude : «c'est ce que nous devons continuer à faire pour veiller à minimiser les risques online sur la route et de montrer clairement les conséquences de tels actes». La mission de Fidea est de sensibiliser sur le fait que chaque accident est encore un de trop. L'originalité réside dans la responsabilité du conducteur que l'assureur pointe en le confrontant à son comportement... sans adopter un ton répressif.

- **Trophée du Courtage**

AG Insurance

Ce trophée n'a pas été octroyé par le jury mais sur base d'une enquête réalisée auprès des courtiers belges, membres de Feprabel.

Pour plus d'informations sur les lauréats, contactez :

DECAVI, Laurent FEINER, Lindekensweg 57, 1652 Alsemberg

Tél : +32(0)2/520.72.24, Fax : +32(0)2/520.67.03, E-mail : laurent.feiner@decavi.be; www.decavi.be

Pour plus d'informations sur l'événement, contactez :

AIMES & CO, Muriel STORRER, Drève de la Meute 5, 1410 Waterloo

Tél : +32(0)2/354.93.81, Fax : +32(0)2/353.24.93, E-mail : muriel.storrer@aimesco.net